

Domaine d'application

Ce manuel d'utilisation s'applique aux travaux dans les zones protégées contre les déflagrations.

Les zones sont définies dans le document sur la protection contre les déflagrations et illustrées dans les schémas de la protection anti-déflagration.

Dangers pour les personnes et l'environnement



- Il existe un risque d'explosion lors de travaux dans des zones protégées contre les déflagrations ou dans lesquelles sont entreposées ou manipulées des substances explosibles.

Mesures de sécurité et règles de conduite



- Avant de procéder à des travaux à point chaud, il faut obtenir un permis d'exécution des travaux complété et approuvé.
Respecter impérativement les prescriptions de sécurité qui y sont indiquées.
- Avant d'accéder à des pièces/réservoirs/fosses etc. étroits, il faut obtenir un permis d'exécution des travaux complété et approuvé.
Respecter impérativement les prescriptions de sécurité qui y sont indiquées.
- Le cas échéant, il faut mesurer les gaz explosibles, les substances toxiques présents et vérifier la présence d'oxygène en quantité suffisante. (mesures dites Ex/Ox/Tox)
- En plus des dispositions suivantes, les manuels d'utilisation des différentes machines et des chariots ainsi les instructions indiquées dans la zone de travail s'appliquent. Parmi celles-ci les panneaux d'obligation, d'interdiction, d'avertissement et d'indication.
- Accès interdit aux personnes non autorisées.
- Porter des chaussures de sécurité équipées de semelles antistatiques uniquement.
- Le cas échéant, porter une protection respiratoire (appareil respiratoire autonome/isolant).
- Dans la zone protégée contre les déflagrations, il est interdit de fumer et de manipuler des flammes ouvertes ainsi que des appareils radio et des matériels électriques sans protection antidéflagrante.
- Porter des vêtements de travail et les vêtements de protection prévus.
- Ne pas fermer/condamner les fentes d'aération. Ne pas désactiver les installations d'aération.
- Respecter les opérations et les mesures de sécurité définis.

Conduite à tenir en cas de pannes et de danger

- S'assurer que des extincteurs appropriés soient toujours présents sur place.
- En cas de salissement ou de contact avec la peau de produits chimiques/de substances biologiques :
Changer les vêtements et procéder à un nettoyage corporel.
- Début d'incendie : Tenter d'éteindre le début d'incendie avec un extincteur / flexible.
Communiquer l'incendie ! Délimiter la zone. Faire attention aux collègues. Si possible, sortir les personnes plus exposées/démunies en assurant sa propre sécurité d'abord.
- Délimiter immédiatement le lieu de l'incident.
- En cas de libération de substances / incendie, accéder à l'espace concerné uniquement avec un appareil respiratoire autonome (isolant).

- En cas d'écoulement de liquides, absorber avec des agents liants.
- En cas d'émanation de gaz : Fermer la valve, éteindre les sources d'inflammation, aérer et quitter immédiatement la pièce.
- **Avertissement pour les pompiers :**
Réactions possibles entre les différentes substances ! Formation possible de vapeurs explosibles.
Libération possible de substances toxiques.
Porter un appareil respiratoire autonome.

Conduite à tenir en cas d'incidents, premiers secours



- Maintenir le calme.
- Retirer immédiatement les vêtements humides.
- Prendre **Appel d'urgence :**
Informer les **112**
Désinfecter
- soigner les blessés. Dispenser les premiers secours.
- Informer les supérieurs.
- Désinfecter même les petites blessures.
- Communiquer immédiatement les lésions à l'autorité responsable et les inscrire dans le registre des premiers secours.

Elimination

- Recueillir les substances dans des récipients séparés appropriés.
Indication précise de la désignation substance.
- Confier l'élimination à des entreprises d'élimination autorisées (p. ex. huile ancienne, combustibles libérés, lessives alcalines ou acides).
- En cas d'écoulement de liquides, absorber avec des agents liants et éliminer.
Eviter que les substances dangereuses pour l'eau puissent atteindre la canalisation des eaux usées et la terre.